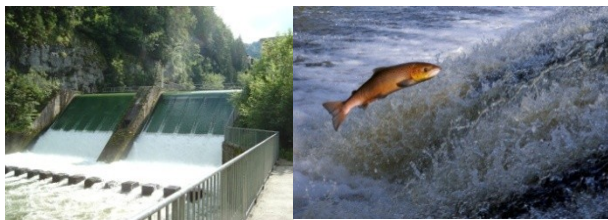




INVITATION

Formation-Débat **Continuité écologique des cours** **d'eau et hydroélectricité :** **Quels enjeux et quels leviers** **d'action pour les associations ?**



2 juillet 2013 – Tarbes

L'organisation de la politique de l'eau en France laisse de plus en plus de place aux associations d'usagers (associations de protection de la nature, pêcheurs, consommateurs, éducation à l'environnement...). En effet, les instances de gouvernance locales telles que les structures de gestion concertée à l'échelle d'un bassin versant sont des lieux privilégiés pour pouvoir s'exprimer et participer aux débats qui peuvent influencer les prises de décisions pour une meilleure prise en compte de l'état des milieux aquatiques.

Pour que cette place au sein de ces concertations soit efficacement occupée, les représentants associatifs ont deux rôles à jouer :

- connaître les enjeux de leur territoire afin de représenter au mieux les intérêts des usagers,
- s'approprier les outils de la politique de l'eau ainsi que des éléments techniques afin d'apporter des observations argumentées lors des concertations.

Dans le but de répondre à ces deux objectifs, FNE Midi-Pyrénées et le Réseau Eau de France Nature Environnement proposent une formation sur les enjeux de la continuité écologique et l'hydroélectricité en région Midi-Pyrénées et Aquitaine.

Ainsi, cette journée permettra aux participants de :

- Maîtriser la réglementation et les termes techniques liés à la continuité écologique des cours d'eau
- Connaître et faire partager des expériences de leurs territoires
- Mieux s'insérer dans la politique de l'eau de leur région.

Programme de la journée

Accueil (9h30)

Matin en salle (10h – 12h30)

- **Présentation de la problématique et retour sur les actions du réseau FNE** - Anaïs GIRAUD, chargée de mission au réseau Eau de FNE et Aurore CARLOT, chargée de mission eau à FNE Midi-Pyrénées et animatrice du Collectif FNE Adour-Garonne
- **Aspects réglementaires et aspects techniques** - Laurent DELISEE, ONEMA 65
- **Témoignage : quels leviers d'action pour les associations, focus sur le contentieux** - Henri DELRIEU, APRA le Chabot (Ariège)

Repas sur place tiré du sac (12h30 -14h00)

Vous êtes invité à faire partager une de vos spécialités !

Visite de terrain (14h00 – 17h00)

Avec Jean-Luc CAZAUX (administrateur de la Fédération de Pêche 65 et technicien rivière au Syndicat Mixte du Haut et Moyen Adour) et Laurent DELISEE (ONEMA 65).

Sortie en amont de Tarbes, sur le [territoire du contrat de rivière du Haut-Adour](#), afin d'appréhender sur le terrain les enjeux de restauration de la continuité écologique au travers d'exemples d'ouvrages.

Véhicules nécessaires.

Lieu : Locaux de la Fédération de pêche 65, 20 Boulevard du 8 Mai 1945, 65000 Tarbes

Public ciblé : Les Associations de protection de la nature, fédérations de pêche, canoë-kayak, animateurs-techniciens de contrats de rivière etc... Cette formation sera également ouverte aux services de l'Etat (DDT) et élus locaux.

Formulaire d'inscription [ICI](#) (obligatoire)

Date limite d'inscription : le 27 juin 2013.

Contacts :

- Anaïs GIRAUD, réseau eau de FNE, 02 38 62 78 56, anais.giraud@fne.asso.fr
- Aurore Carlot, FNE Midi-Pyrénées, 05 34 31 97 83, a.carlot@fne-midipyrenees.fr